

Solidarité
PAYSANS

**LORRAINE ET
HAUTE-MARNE**

Rapport d'activité 2024



Edito :

Un avenir pour chaque ferme !

Chaque année, notre réseau national Solidarité Paysans accompagne 3 800 fermes sur 82 départements ; en Lorraine et Haute-Marne, nous accompagnons 100 fermes. SP défend tous les agriculteurs et agricultrices quel que soit leur modèle, leur appartenance syndicale. Les appels sont de plus en plus nombreux, révélant parfois des situations économiques tendues aux conséquences humaines insupportables.

Les difficultés ne sont pas toutes les mêmes, d'origine privée ou professionnelle. Les dimensions des fermes, toujours plus grandes et plus endettées, difficilement transmissibles, peuvent mener à l'épuisement et à une perte de sens du métier. Pour répondre à ces appels, SP Lorraine et Haute-Marne dispose aujourd'hui d'une équipe de 30 bénévoles et 3 salariés qui se forment régulièrement. Elle propose un accompagnement global, aussi bien économique, que technique, social ou familial dans le respect des choix de l'agriculteur.trice et dans une grande confidentialité.

Cet espace d'écoute et de non jugement, dans la durée, aide l'agriculteur.trice à reprendre confiance, à retrouver son pouvoir de décision, à sortir de son isolement et à renouer la relation avec ses créanciers, voire à changer ses pratiques. L'objectif : le redressement économique de l'exploitation et le retour à une vie privée plus sereine, deviendra possible.

A Solidarité Paysans, notre force, c'est de croire que toutes les fermes ont un avenir, et c'est dans ce but que nous tenons en permanence à améliorer la qualité de nos accompagnements.

Alors que 50% des agriculteurs.trices vont prendre leur retraite dans les dix années à venir, chaque ferme doit pouvoir maintenir son activité, prioritairement pour assurer un revenu aux familles et, à terme, pour devenir transmissible et induire une installation, rêve de tout paysan !

Notre action est déterminée sur le terrain et soutenue par notre tête de réseau, qui porte la parole des paysans en difficulté auprès des Ministères, des élus, d'organismes agricoles, MSA, Chambres d'Agriculture... Le renouvellement des générations ne pourra pas se faire dans un contexte de concurrence exacerbée entre paysans; des formes de solidarité doivent renaître, de nouveaux modèles viables et vivables doivent apparaître, **pour que chaque ferme puisse avoir un avenir !**

Solidairement,

Bernard BABIN
*Président de
Solidarité Paysans Lorraine et
Haute-Marne*

Sommaire

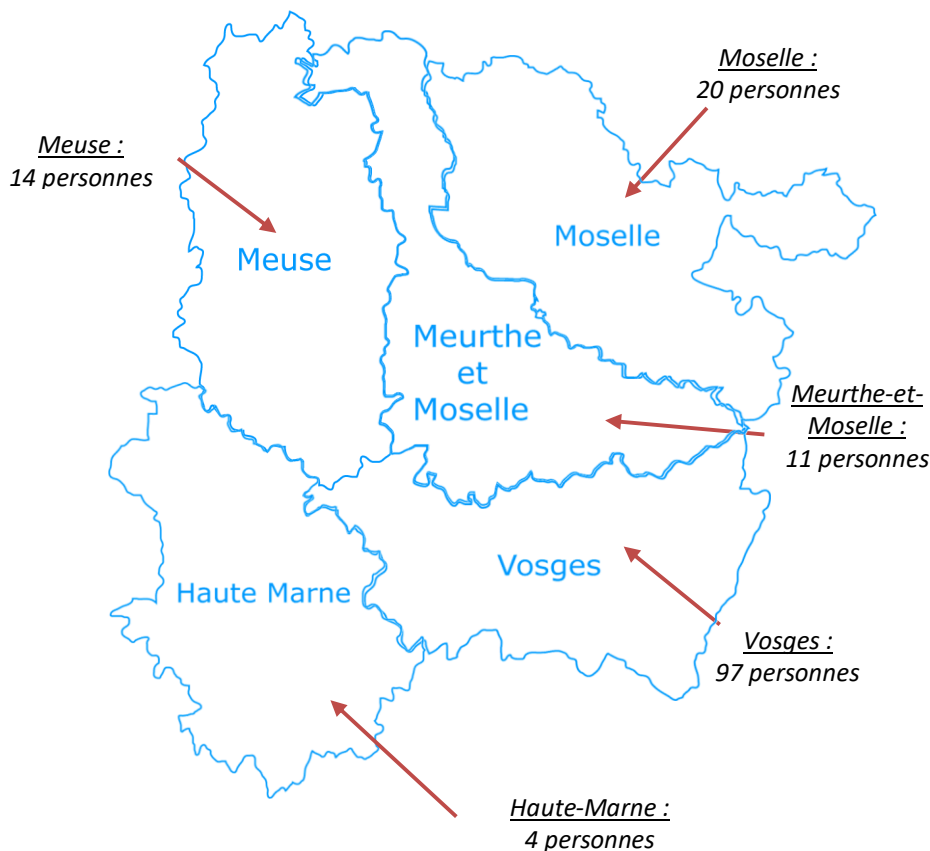
Edito	p. 3
Sommaire	p. 4
Partie 1 : nos accompagnements en 2024	p. 5
Plus de 150 personnes accompagnées en 2024	p. 6
Caractéristiques des exploitations accompagnées	p. 8
Attentes exprimées	p. 10
Difficultés observées	p. 11
Nos actions auprès des accompagnés	p. 12
Etat psycho-social des personnes accompagnées	p. 14
Partie 2 : notre vie associative en 2024	p. 15
Des bénévoles nombreux, formés et impliqués	p. 16
SPLHM : une gouvernance efficace !	p. 18
Une équipe salariée renforcée et motivée	p. 19
Un réseau national qui nous fait gagner en compétences	p. 20
Des valeurs cultivées au quotidien	p. 21
Notre implantation en Haute-Marne.....	p. 22
Sensibiliser les jeunes en formation : l'autre mission de SP ...	p. 23
Capitaliser et transmettre nos savoir-faire	p. 24
Communiquer : une nécessité qui ne va pas de soi	p. 26
Construire un autre monde avec nos partenaires	p. 27
Financer nos activités : un souci permanent	p. 28
Nos perspectives 2025	p. 30

PARTIE 1

Nos accompagnements en 2024

Plus de 150 personnes accompagnées en 2024

Répartition géographique des accompagnements 2024



En 2024, l'association a accompagné

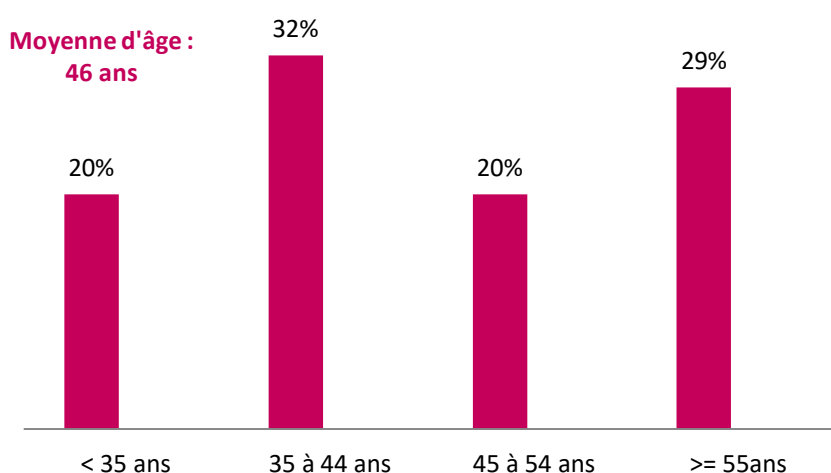
151 personnes au sein de **111 fermes**. Ces chiffres confirment l'augmentation du nombre des accompagnements après une légère baisse constatée en 2020-2021, au moment de la crise sanitaire du Covid.

Nous avons démarré

51 nouveaux accompagnements en 2024. Là aussi, c'est un chiffre en augmentation.

Au niveau de la répartition géographique, c'est toujours sur le département des Vosges que se concentrent le plus d'accompagnements. Notre activité se maintient en Meuse, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Elle démarre en Haute-Marne.

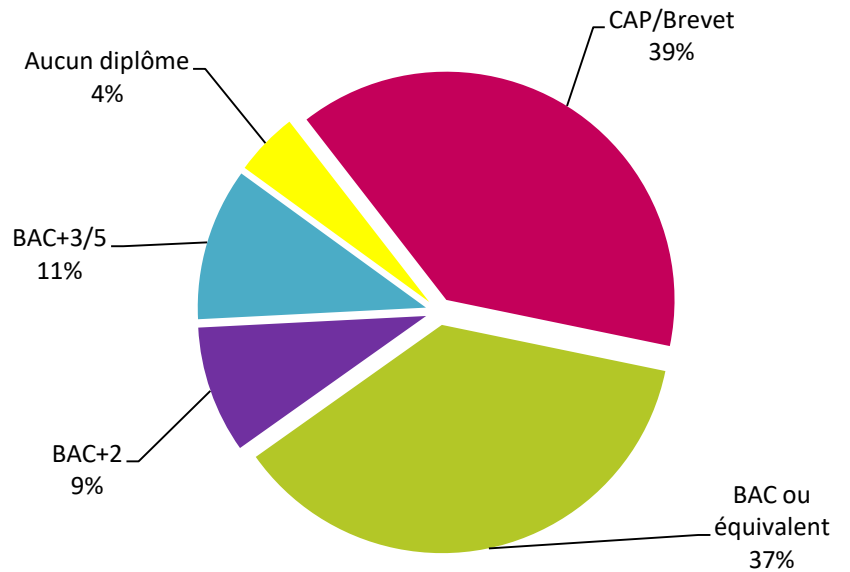
Age des personnes accompagnées



La **moyenne d'âge** des personnes accompagnées est de **46 ans**. C'est 2 à 3 ans de moins que la moyenne régionale des exploitants agricoles.

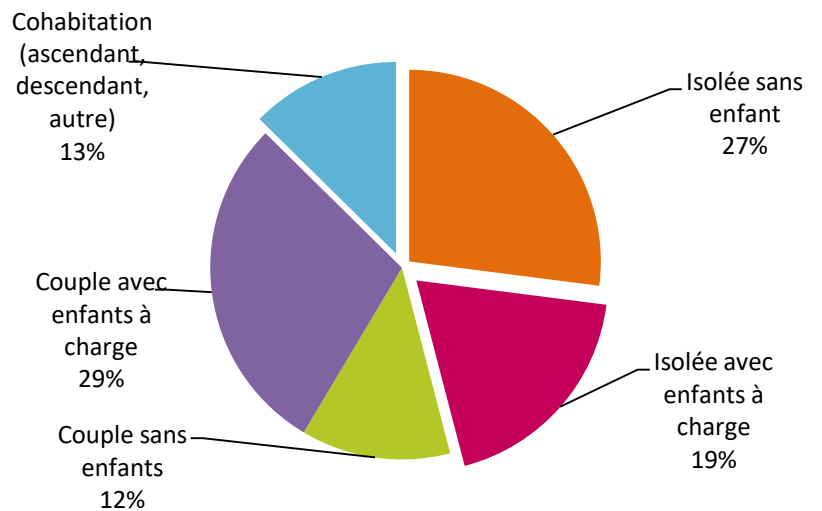
Un peu plus de la moitié des personnes accompagnées ont un niveau d'étude **niveau Bac ou plus**. On ne dira jamais assez que le niveau de formation initiale n'est pas une garantie contre les difficultés.

Niveau de formation



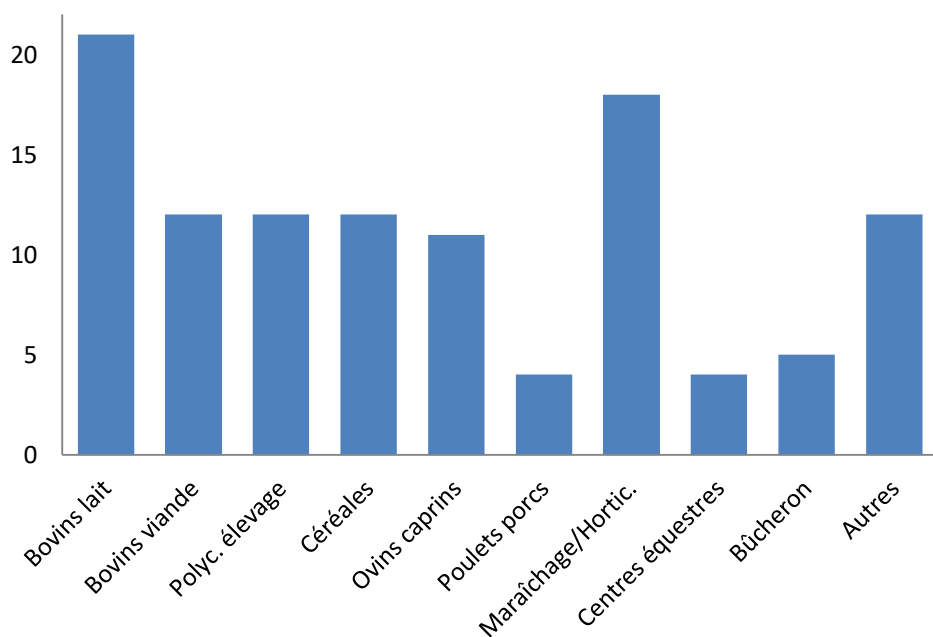
La **diversité des situations familiales** des personnes accompagnées est à l'image des évolutions de la société française. Les personnes en couple représentent moins de la moitié des accompagnés. Les personnes seules en représentent 1 quart ! Au moment de réfléchir à sa propre situation, de prendre éventuellement des décisions, le fait de vivre en famille ou de vivre seul au quotidien est une réalité qui compte. La diversité familiale des personnes accompagnées nous oblige donc à nous méfier des stéréotypes auxquels les agriculteurs sont assimilés (couples hommes – femmes avec enfants à charge). La prise en compte de la réalité de chaque situation est essentielle dans la démarche d'accompagnement.

Situation familiale des personnes accompagnées



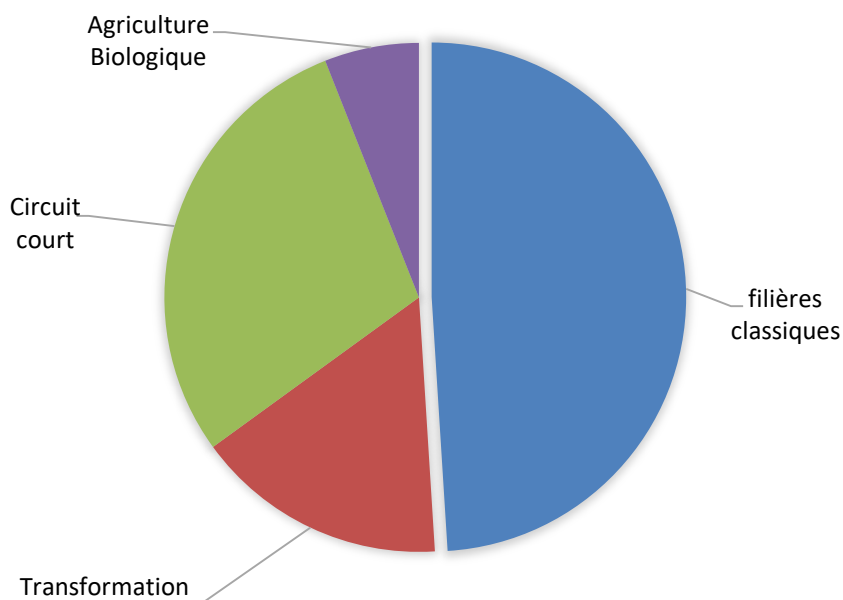
Caractéristiques des exploitations accompagnées

Typologie des exploitations



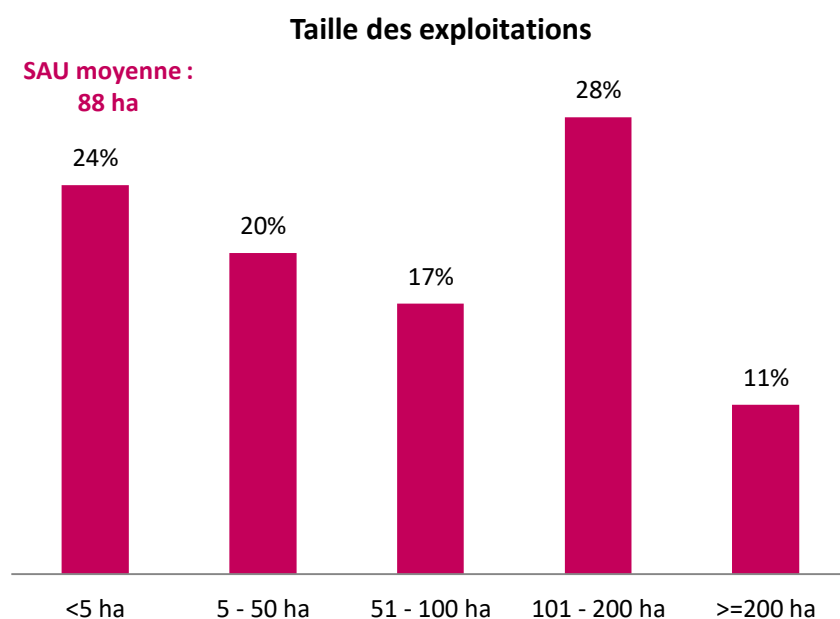
L'élevage bovin est toujours prédominant parmi les exploitations accompagnées (environ la moitié de nos accompagnements), à l'image des exploitations de notre région. Toutefois, les activités dites de **diversification** confirment leur place importante : maraîchage, chèvres laitières, champignons et élevages canins. Nous constatons cette réalité depuis plusieurs années.

Formes de commercialisation

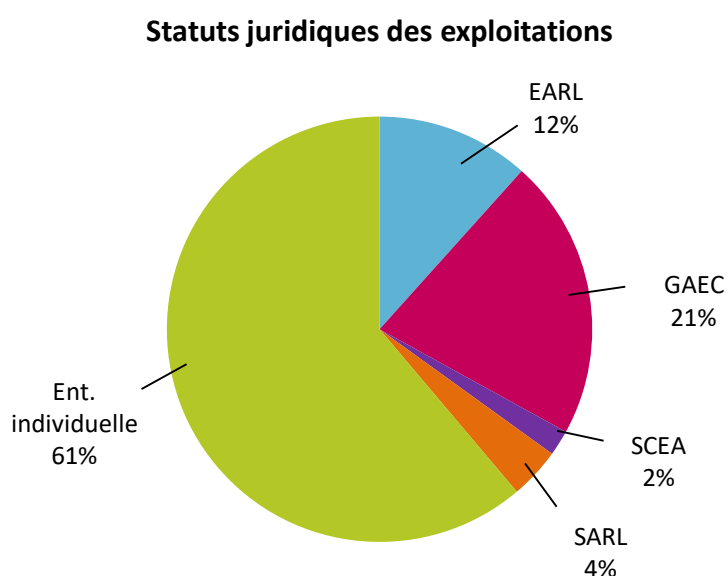


En lien avec la proportion de ces activités de diversification, les formes de commercialisation dites « classiques » (laiteries, coopératives, acheteurs privés, groupements, en conventionnel) ne représentent que la moitié des formes de commercialisation. A noter que les formes alternatives (circuits courts, avec ou sans transformation, en Agriculture Bio ou en conventionnel) ne sont pourtant pas synonymes d'absence de difficultés.

La **SAU moyenne** des exploitations que nous accompagnons est de **88 ha**, contre une centaine d'hectares au niveau de toutes les exploitations lorraines. Cet écart est à mettre en relation avec la forte proportion d'activités de diversification, peu exigeantes en SAU (maraîchage). Notons que la part des exploitations à plus de 100 ha est en augmentation par rapport aux années précédentes.



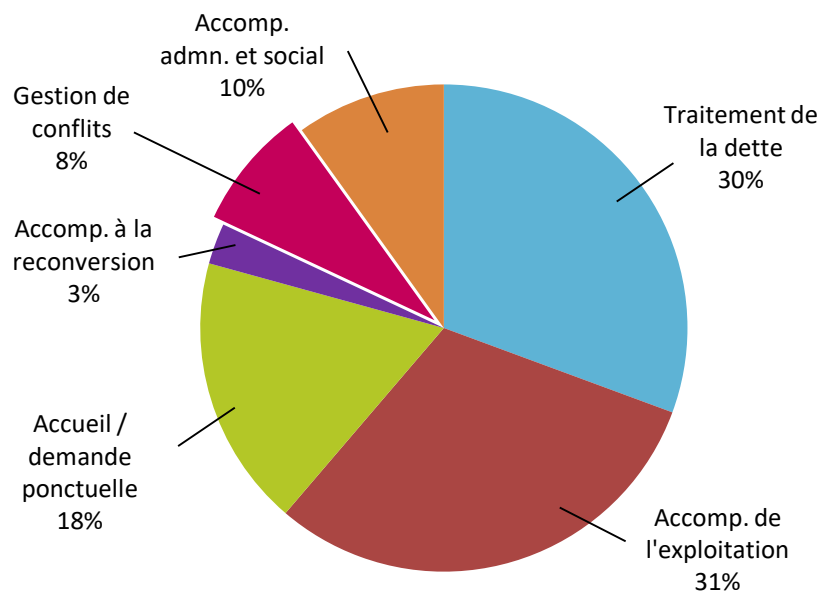
Environ 6 exploitations accompagnées sur 10 sont des entreprises en nom propre. Les autres sont en formes sociétaires : GAEC et EARL majoritairement. Nous avons accompagné également 5 exploitations en SARL. De plus, il devient assez fréquent qu'une même personne accompagnée soit impliquée dans plusieurs structures juridiques différentes (une entreprise individuelle et une SARL par exemple).



Attentes exprimées

Les attentes sont souvent multiples, et pas toujours clairement exprimées par les personnes concernées. Une des premières missions des accompagnateurs est de faciliter la formulation des attentes des personnes qui nous ont fait appel.

Attentes exprimées des exploitants accompagnés



Relativement aux attentes exprimées, on identifie 3 types de situation :

Dans le 1^{er} type, l'attente est ciblée; elle porte essentiellement sur un sujet précis : par exemple l'appui au **traitement d'une dette** (qui représente 30% des accompagnements), ou la **gestion d'un conflit**, ou encore un **accompagnement administratif**. A noter que même en cas de demandes bien ciblées, nous prenons le temps d'établir un diagnostic global de la situation.

Dans le 2^{ème} type, l'attente est globale et concerne plusieurs sujets. Nous regroupons ces besoins sous le titre « **accompagnement de l'exploitation** » ; ils constituent 1/3 des accompagnements. C'est typiquement le cas où plusieurs difficultés « mineures » entrent en résonance et tendent à générer des comportements de repli et de lassitude chez les personnes accompagnées. Il peut s'agir également de cas où une crise ponctuelle est résolue depuis peu (recouvrement forcé par exemple), mais où les besoins d'accompagnement et de réflexion restent importants (ex : mise à niveau comptable, suivi d'un échéancier fragile, réajustements techniques).

Enfin, dans le 3^{ème} type, il s'agit de **demandes** d'informations **ponctuelles** qui portent sur des sujets tels que l'accès à des droits sociaux, la faisabilité d'un projet, ou le déroulement d'une procédure judiciaire. Notre avis d'intervenant extérieur est également attendu. Les personnes concernées ont souvent accès à une pluralité d'avis et/ou de conseils, et cherchent à vérifier certains points.

Difficultés observées

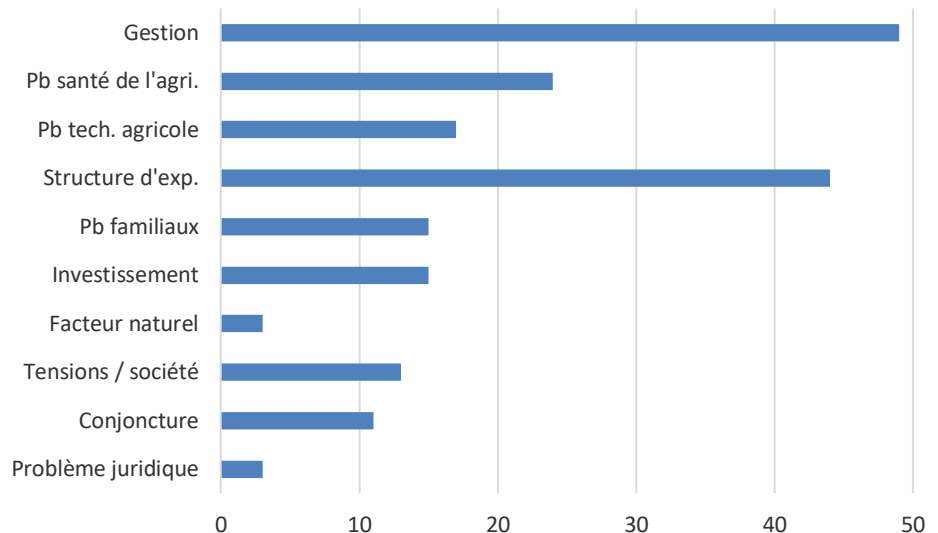
Au-delà des attentes exprimées, nous essayons d'identifier les causes ayant abouti aux situations de difficulté.

Là encore, nous identifions 3 types de situation :

Le 1^{er} type correspond aux cas où 1 cause « événement » est clairement identifiable comme étant responsable des difficultés rencontrées. Par exemple : un investissement mal appréhendé, une conjoncture brutalement défavorable, un **accident de la vie**. La cause est alors souvent extérieure à l'exploitation et aux actions des personnes concernées.

Le 2^{ème} type correspond aux cas où un ensemble de décisions (ou d'absence de décisions) ont conduit à créer une situation défavorable. Nous y rencontrons un ensemble de sujets non résolus (indivision, déclarations en retard, dégradation technique progressive, mésentente croissante avec la banque, ...) qu'un évènement ponctuel vient amplifier. Nous regroupons ces situations sous le titre de « **difficulté de gestion** ». Les causes se rapportent à la fois aux actions des personnes et à des événements extérieurs.

Causes principales des difficultés
(plusieurs réponses possibles par exploitation)



Enfin, le 3^{ème} type correspond aux cas où les **caractéristiques structurelles** des exploitations sont clairement à l'origine de leurs difficultés. Il s'agit de caractéristiques propres à chaque exploitation. Par exemple : dimension, conditions d'installation, choix d'un type de production.

Il est en effet trop fréquent que des personnes « mal installées » nous fassent appel quelques années seulement après leur installation.

En cherchant à définir l'origine des causes des difficultés, notre objectif n'est pas de désigner des coupables. Il s'agit, en toute bienveillance, de mettre des mots sur des réalités pour faciliter les nécessaires prises de conscience et le dépassement des difficultés.

Nos actions auprès des accompagnés

Au cours de l'année 2024, nous avons réalisé plus de

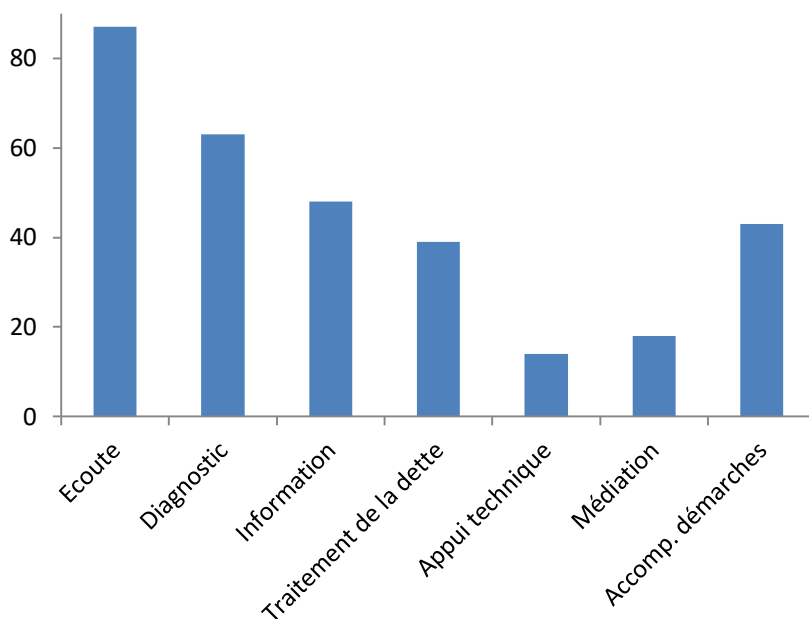
320 rencontres

d'accompagnement, soit environ 3 visites par exploitation. Derrière cette moyenne, les écarts sont importants :

- 1 à 2 rencontres pour une soixantaine d'exploitations (beaucoup de nouveaux accompagnements ont démarré en fin d'année);
- 5 rencontres et plus pour 20 exploitations : cas de suivis intenses, en lien avec une situation de crise souvent multifactorielle (jusqu'à 18 rencontres en 2024 pour une exploitation en procédure collective).

Ces visites sont complétées par des appels téléphoniques qui permettent de faire le point sur l'avancée des démarches et l'état des personnes.

Principales actions réalisées dans le cadre des accompagnements



Conformément à nos principes d'action, nos accompagnements démarrent par une phase d'**écoute** et de **diagnostic partagé**.

Nous sommes convaincus qu'une écoute de qualité permet aux accompagnés de se reconnecter avec leurs propres ressources. Dans un certain nombre de cas, cette phase d'écoute et de diagnostic est suffisante pour que les personnes retrouvent leur pouvoir d'agir. Le diagnostic se veut le plus complet possible : vie familiale et situation de santé en font partie. La stricte confidentialité de notre démarche nous permet d'aborder ces sujets en confiance avec les personnes concernées.

Après cette première phase, nos actions s'adaptent aux besoins et aux souhaits des personnes. Ainsi, dans environ 1/3 des cas, nous accompagnons les personnes dans leurs **démarches** auprès des tiers. Dans les autres cas, nous effectuons le suivi de ces démarches a posteriori.

Dans tous les cas, nous faisons en sorte que les personnes accompagnées soient le plus possible actrices de leur sortie de crise : nous les aidons à prendre elles-mêmes les rendez-vous par téléphone, au besoin en préparant les appels.

Les accompagnements qui portent sur le **traitement des dettes** passent par un temps d'appropriation des chiffres par les personnes concernées : trouver les chiffres et les documents qui s'y rapportent, les comprendre, les accepter, ... sont autant d'étapes nécessaires avant d'imaginer des solutions pour y faire face.

A propos de l'endettement, nous sommes attachés à 2 principes :

- d'abord un principe de réalité : il faut faire face à l'ensemble des dettes sans rien se cacher ;
- ensuite un principe de responsabilité : payer ses dettes (quand c'est possible), ça aide à retrouver de l'estime de soi et à regagner en dignité.

Nous amenons les personnes accompagnées à questionner la **rentabilité** de leur activité ; le traitement de la dette ne peut s'envisager que si cette rentabilité est suffisante à la fois pour faire vivre les personnes et pour dégager une capacité suffisante de remboursement.

L'accompagnement au **tribunal** et chez les mandataires judiciaires est souvent un prolongement du traitement des dettes. Quand les négociations n'ont pas abouti, le recours à la procédure de Redressement Judiciaire peut constituer un ultime moyen de maintenir l'activité agricole. Il nous arrive donc de proposer à des personnes accompagnées d'y avoir recours. Certains nous font appel alors qu'ils se sont lancés eux-mêmes (et souvent sans préparation suffisante) dans cette procédure.

En 2024, ce sont 17% de nos accompagnements qui ont compté au moins 1 passage au tribunal ou chez un mandataire judiciaire. Eu égard aux enjeux pour les personnes accompagnées, nous avons besoin d'y consacrer beaucoup de temps. Le renforcement des compétences de l'association en matière juridique trouve ici toute sa justification.

Les accompagnements pour **médiation** ont leurs caractéristiques propres : ils sont souvent très longs et connaissent des phases d'amélioration et de dégradation. Dans ces cas de médiation, nous sommes appelés par l'une des parties impliquées. Si l'autre partie refuse tout ou partie de la démarche, il est parfois difficile de faire progresser la situation. Pour ces raisons, les accompagnements de médiation sont souvent lourds à conduire pour nos équipes.

Enfin, et comme constaté depuis 2-3 ans, nous consacrons de plus en plus de temps à la **mise à jour des déclarations** fiscales et sociales des personnes. L'absence de déclaration est souvent le premier symptôme d'un repli social qui ouvre la voie à une succession de problèmes : pas de déclaration, donc pas d'avis d'imposition, donc pas d'accès aux droits sociaux, et donc taxation d'office. Nos collaborations notamment avec les services contentieux de la MSA permettent fort heureusement d'enrayer ce genre de spirales négatives.



Etat psycho-social des personnes accompagnées

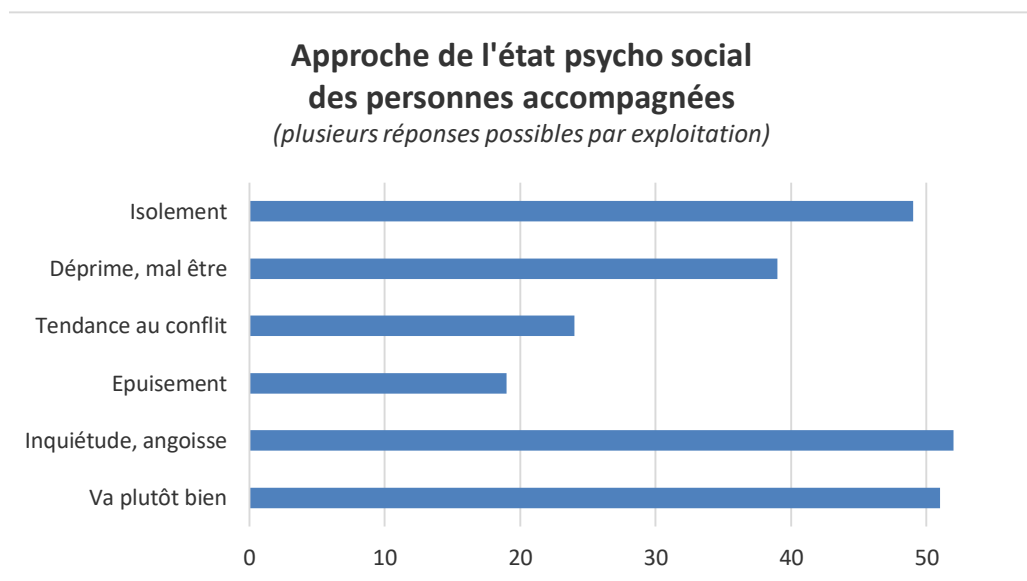
Le moral des personnes accompagnées, leurs relations aux autres, la façon dont elles considèrent leur activité professionnelle au quotidien sont autant de réalités à prendre en compte pour accompagner ces personnes vers une évolution positive de leurs situations. Au moment d'aller négocier un délai de paiement auprès d'un créancier, la préparation du rendez-vous ne sera pas la même si la personne accompagnée a tendance à s'angoisser facilement ou si elle a plutôt confiance en l'avenir.

L'état psycho-social des personnes accompagnées influence leur capacité à sortir d'une situation de crise. Il est donc important :

- de chercher à connaître et à qualifier cet état,
- d'en discuter,
- et le cas échéant d'y apporter des propositions d'amélioration.

Deux précisions importantes :

- la qualification de l'état psycho-social que nous proposons ne prétend pas à l'objectivité ; il s'agit d'une appréciation, et non d'une mesure ;
- pour une même personne accompagnée, l'appréciation peut évoluer dans le temps.



De manière schématique, nous distinguons 2 ensembles bien distincts, et à peu près équivalents en nombre :

- les personnes qui cumulent plusieurs symptômes de mal être
- et celles qui semblent aller plutôt bien (environ la moitié des accompagnés).

L'enseignement que nous tirons de ce constat est le suivant : l'état psycho-social des personnes n'est pas uniquement corrélé à la situation technico-économique de leur ferme. En d'autres termes : à niveau de difficulté équivalent, certains vont moralement mieux que d'autres.

Dans le détail : la **tendance au conflit** et **l'inquiétude** par rapport à l'avenir sont deux symptômes fréquents que nous avons déjà soulignés au cours des années précédentes et que nous retrouvons en 2024. Le sentiment d'**isolement** reste aussi une caractéristique largement partagée chez les personnes accompagnées. Les expressions telles que : « *personne ne me comprend* » ou bien « *je ne vois personne en-dehors du facteur et des huissiers* » sont récurrentes au cours des entretiens.

PARTIE 2

Notre vie associative en 2024

Des bénévoles nombreux, formés et impliqués

L'association peut compter maintenant sur une équipe d'une petite **trentaine de bénévoles actifs**, disponibles pour la réalisation des accompagnements. Ces bénévoles viennent des 5 départements sur lesquels l'association est aujourd'hui active et reconnue.

L'association organise chaque année 4 à 6 journées de formation à destination de ses bénévoles. En 2024, ces **formations** ont notamment porté sur des sujets techniques :

- analyser rapidement une comptabilité
- comprendre et savoir expliquer les comptes courants d'associés
- comprendre et savoir expliquer les courriers des procédures de recouvrement
- être assuré même en cas de difficultés économiques

En 2024, ces formations ont été assurées par des compétences internes (bénévoles ou salariés), sauf pour la 4^{ème} qui a été assurée bénévolement par une agent d'assurance.

Ces formations ont été couplées avec des séances de **relecture des pratiques** : il s'agit de séances au cours desquelles les bénévoles présentent rapidement une situation d'accompagnement, et font part de l'avancée des démarches. C'est l'occasion de trouver des pistes pour faire évoluer des accompagnements, ou pour s'assurer de la bonne conformité avec l'éthique de l'association. Les relectures sont animées par un bénévole de l'association. Elles sont placées sous le double signe de la bienveillance (les bénévoles en difficulté ont le droit d'être écoutés sans jugement) et de la confidentialité la plus stricte.

Nous avons également organisé en interne une **journée d'échange** sur le thème : « *s'engager à SPLHM* ». L'objectif de cette journée était de faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles au reste du groupe. Les plus anciens en ont profité pour questionner et partager leur parcours au sein de l'association. A partir d'un document de travail créé par le national, nous avons organisé de riches échanges sur :

- les motivations de chacun.e pour être bénévole,
- le mode de fonctionnement de notre association
- l'histoire du mouvement de notre asso locale
- enfin sur la place que chacun.e veut prendre dans cette organisation.



Les formations et les relectures sont des occasions pour « réviser » des thématiques de formations passées. Ainsi, nous avons mis l'accent cette année sur les « **Fondamentaux Ethiques** » qui ont fait l'objet d'une belle publication par notre réseau national. Egalement nous avons révisé quelques-uns des ustensiles de la « **boîte à outils** » qu'une formatrice (Dominique Nodin) nous avait légués, et qui s'avèrent souvent utiles pour gérer les relations interpersonnelles dans le cadre des accompagnements.

A noter que nos formations sont réalisées dans des locaux qui nous sont prêtés gratuitement : principalement par Seenorest à Malzéville, ou par nos partenaires de Terre de Liens à Neuves-Maisons. Qu'ils en soient remerciés.

Témoignage d'Alain GERARD,
nouveau bénévole à SPLHM :



Bonjour Alain ; peux-tu te présenter ?

Je vis dans l'ouest Vosgien. Cela fait 1 an que je suis en retraite. Auparavant, et pendant 40 ans, j'ai été agriculteur. J'élevais des vaches laitières. Il y a 20 ans, j'ai converti mon exploitation à l'agriculture biologique pour être plus en phase avec moi-même.

Comment as-tu rejoint l'équipe de Solidarité Paysans ?

J'ai connu l'association par des amis. Depuis plusieurs années, je soutiens l'association en tant qu'adhérent sympathisant. J'ai toujours eu plaisir à suivre son actualité. Je partage pleinement l'état d'esprit : faire avec et non à la place de l'agriculteur, remettre l'agriculteur debout, ... C'est donc naturellement, qu'à ma retraite, j'ai souhaité consacrer de mon temps libre à l'association. Je suis devenu bénévole accompagnateur il y a 1 an.

Comment vis-tu cette expérience d'accompagnateur ?

Les accompagnements me permettent de prendre réellement conscience des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Avant d'être accompagnateur, j'avais connaissance de l'existence de ces difficultés. L'accompagnement, en rentrant pleinement dans la vie des exploitants, permet de faire un pas de plus et de les voir. On voit des formes diverses de difficultés et de façons de les vivre. Ce rôle d'accompagnateur nous demande de travailler sur nous-même. Par exemple, trouver le bon équilibre pour évoquer des sujets intimes ou délicats. On a besoin de ces informations pour faire un bon accompagnement mais il ne faut pas brusquer la personne pour qu'elle nous les transmette.

Comment s'est passée ton intégration ?

Les formations favorisent la bonne intégration. Elles me donnent des repères et de l'assurance pour les accompagnements. Au-delà, les formations permettent de rencontrer le reste de l'équipe d'accompagnateurs. J'ai plaisir à faire partie de cette équipe bienveillante et à l'écoute pas qu'à l'égard des accompagnés mais également des accompagnateurs.

SPLHM : une gouvernance efficace !

Comme toute association, SOLIDARITE PAYSANS LHM est dirigée par son **Conseil d'Administration** (CA). Notre CA est composé de 10 membres et s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2024 (dont 2 réunions en visio-conférence). C'est au niveau du Conseil d'Administration que sont prises toutes les décisions importantes qui concernent la gestion de l'association : validation des budgets et des dépenses, embauches, organisation des formations pour les bénévoles, programmation des démarches auprès des partenaires, etc.

Le travail du Conseil d'Administration est préparé en amont dans le cadre de **commissions** dédiées. Ces commissions sont des groupes restreints d'administrateurs et de bénévoles ; elles ont pour rôle d'approfondir et de défricher certains sujets. Quatre commissions ont été particulièrement sollicitées en 2024 :

- la commission « finances »,
- la commission « événements-communication »,
- la commission « outils de communication »,
- la commission « salariés ».

Notre trio de **vice-présidents** : Monique DEVOILLE, Marc LAVAUX et Jean-Paul BADOINOT, s'était mis en place en 2023 suite à l'élection de notre président Bernard BABIN au Conseil d'Administration du réseau National. Ce trio se réunit en visio-conférence chaque semaine, avec un salarié, et assure la vie quotidienne de l'association (liens avec les partenaires, préparation des réunions de formations ou de CA, ...). Selon ses possibilités, Bernard participe également à ces réunions. Ce mode de fonctionnement semble satisfaire toutes les parties concernées : notre président qui continue à suivre de près la vie de notre association locale, nos trois vice-présidents qui se sont pleinement impliqués dans cette mission, et l'équipe salariée qui bénéficie ainsi d'un dialogue régulier nécessaire pour orienter son travail quotidien.

Comme toute association, SPLHM réunit ses adhérents une fois par an en **Assemblée Générale Ordinaire**. L'Assemblée Générale est aussi l'occasion de réunir nos partenaires techniques et financiers et d'approfondir avec eux notre connaissance mutuelle. C'est ainsi que le 15 février 2024, l'assemblée s'est réunie à Bar-le-Duc dans les locaux du Conseil Départemental de la Meuse pour valider le rapport d'activité et le rapport financier 2023. Le même jour, les adhérents se sont également réunis en **Assemblée Générale Extraordinaire** pour modifier les statuts de l'association, notamment le nom de l'association et sa zone d'activité. SP Lorraine est ainsi devenue SP Lorraine ET HAUTE-MARNE, et notre zone d'activité a été officiellement étendue au département de la Haute-Marne.



Une équipe salariée renforcée et motivée

Le projet était en germe depuis 2022 ; il est devenu réalité en 2024: l'équipe salariée compte un 3^{ème} membre depuis le 25 novembre dernier !

Après la recherche infructueuse d'un profil « juridique » qui aurait pu être partagé avec une autre structure proche de la nôtre, nous avons finalement opté pour le recrutement d'un profil « agronome généraliste ». C'est ainsi que Marguerite ARNEDO, jeune diplômée de l'ENSA de Toulouse, a été sélectionnée, et a démarré son activité au sein de notre équipe.

Notre objectif de disposer d'une compétence juridique en interne n'a pas été abandonné pour autant : en accord avec elle, nous avons proposé à Ophélie NOUVELLON de suivre une formation diplômante sur le droit des entreprises en difficulté, dispensée par l'Université de Paris Sorbonne. Ainsi, depuis le mois d'octobre 2024 et jusqu'en juin 2025, elle consacre 2 jours par semaine à cette formation.

Il s'agit là d'un effort conséquent pour notre salariée, mais aussi d'un investissement pour notre association. Depuis la disparition du Groupement d'Employeurs en 2020, nous avons du mal à trouver des personnes ressources capables de nous éclairer sur des questions juridiques. Nous espérons ainsi pallier au moins en partie à cette difficulté. L'objectif est que les connaissances acquises lors de la formation soient transmises par la suite à l'ensemble des accompagnateurs.

Enfin, notons que l'équipe salariée est encadrée par notre directeur Jean-Emmanuel LEDET, qui se félicite de pouvoir compter sur des collègues enthousiastes et motivées, ainsi que sur un conseil d'administration militant et compétent.



Un réseau national qui nous fait gagner en compétences

Le réseau national « Solidarité Paysans » est composé de 27 associations locales et d'une « tête de réseau ». Les associations locales sont soit départementales, soit régionales. Elles ont en commun :

- de porter un **même objectif** : la défense et l'accompagnement d'agriculteurs en difficulté ;
- et de réaliser cet objectif selon une **éthique commune** que l'on peut résumer ainsi : confidentialité, bienveillance, neutralité, indépendance, et respect de la parole des agriculteurs.

Le réseau « Solidarité Paysans » agit à deux niveaux, de façon très complémentaire avec les associations locales :

- **au niveau local**, il nous permet d'avoir accès rapidement à des ressources juridiques (textes, juristes, formations, ...) et d'échanger entre associations sur des sujets d'accompagnement, de gestion associative, ... Des formations et des échanges de pratiques sont régulièrement organisés, soit en présentiel au siège du réseau (Bagnolet), soit en distanciel par visioconférence.

- **au niveau national**, le réseau contribue à la visibilité de notre action de terrain :

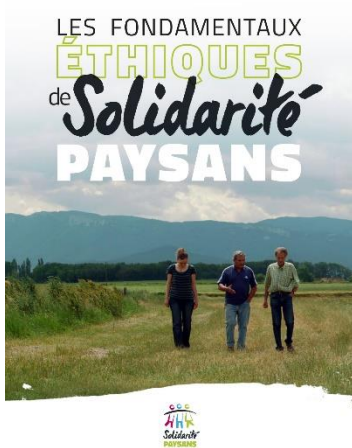
- ✓ auprès des pouvoirs publics par une action de plaidoyer pour défendre la cause des agriculteurs en difficulté : sur l'accès aux droits sociaux comme le RSA, l'accès aux procédures collectives, ...
- ✓ auprès des financeurs potentiels ; ainsi, la tête de réseau s'est dotée d'un Fonds de Dotation pour recueillir des dons de mécènes ; elle a mis au point une grille éthique permettant de sélectionner des mécènes potentiels, et elle a défini des critères de répartition des fonds entre les associations locales.

Le réseau a sa gouvernance propre avec une Assemblée Générale annuelle, un Conseil d'Administration de membres élus et issus des associations locales. Ainsi, notre président Bernard BABIN est secrétaire du Conseil d'Administration du réseau depuis juin 2023.

Le réseau dispose également de plusieurs commissions qui facilitent l'avancée des travaux sur des sujets importants : agro écologie, juridique, gestion des conflits et approche psychosociale par exemple.

Le Fonds de dotation est également muni d'un comité de Pilotage qui se réunit tous les mois et auquel notre association locale participe.

Des valeurs cultivées au quotidien



Notre action auprès des agriculteurs en difficulté est encadrée par un ensemble de valeurs qui sont partagées par toutes les associations du réseau. Ces valeurs sont cultivées et mises en pratique au quotidien par les bénévoles et les salariés de l'association. Nous les considérons comme une garantie de la qualité de nos accompagnements, mais aussi comme un ensemble d'engagements que nous prenons vis-à-vis des personnes accompagnées. Elles ont fait l'objet d'une publication récente : les Fondamentaux Ethiques de Solidarité Paysans.



La confidentialité : nous ne divulguons ni les noms des personnes accompagnées, ni leur situation, ni les sujets sur lesquels nous travaillons avec elles.



Le respect : nous ne jugeons pas les décisions prises par les agriculteurs. Nous accompagnons tout le monde, indépendamment des opinions politiques ou syndicales.



La bienveillance : notre accompagnement est centré sur la personne. Nous sommes attentifs à son histoire, à ses motivations, à ses envies et à ses sentiments. Pour nous, une personne ne se réduit pas aux problèmes qu'elle rencontre.



Le maintien du tissu rural : nous militons pour le maintien d'un tissu rural dense où les agriculteurs ont toute leur place.



La dignité : nous avons le souhait que chaque agriculteur reprenne confiance devant ses partenaires, sa famille, ses proches, peu importe ce qu'il a traversé dans sa vie.

Notre implantation en Haute Marne

Suite à l'intégration officielle du département de la Haute-Marne dans notre zone d'activité en février 2024, nous avons pris la décision d'aller à la rencontre des acteurs institutionnels haut-marnais pour leur présenter notre activité, nos modalités d'accompagnement et notre ambition. Nous avons ainsi rencontré :

- la MSA Sud-Champagne (à Troyes),
- le Conseil Départemental de la Haute-Marne,
- et la Chambre d'Agriculture.

Les échanges ont été cordiaux. L'avenir nous dira si des partenariats réels et bénéfiques pour les agriculteurs en difficulté se mettront en place par la suite. Il nous semblait important que ces acteurs institutionnels comprennent bien la **complémentarité** que nous proposons dans le cadre de nos accompagnements : il ne s'agit pas pour nous que les personnes accompagnées ne soient plus en contact ni avec des techniciens de la Chambre d'Agriculture ni avec des agents de la MSA par exemple. Il s'agit au contraire de retrouver des relations normalisées, éclairées et respectueuses avec les acteurs habituels du milieu agricole : fournisseurs, techniciens, comptables, banquiers, etc.

En fait, notre action en Haute-Marne a démarré depuis plusieurs années, avec notamment quelques accompagnements.

C'est à ce titre que nous participons depuis un peu plus d'un an au comité plénier de la Haute-Marne qui, sous la direction du préfet, est sensé favoriser à la mise en place de la feuille de route contre le mal-être paysan.

Par ailleurs, la caisse MSA Sud-Champagne a lancé un appel d'offre dans le cadre du dispositif « **Aide au Répit Administratif** » ; nous avons répondu à cet appel d'offre, et, comme 5 ou 6 autres organisations candidates, nous avons été retenus. L'objectif de ce dispositif est d'apporter un accompagnement portant spécifiquement sur les sujets administratifs ; il a été pensé pour les agriculteurs qui auraient accumulé des retards dans ce domaine, notamment au niveau des déclarations de revenus.

L'agriculture de Haute-Marne en quelques chiffres :

- ✓ 1 800 fermes
- ✓ 2 700 chefs d'exploitation
- ✓ 315 000 ha de SAU
(en moyenne : 175 ha par ferme)
- ✓ 55 000 vaches laitières
- ✓ 29 000 vaches allaitantes

(source : Agreste, RA de 2020)



Sensibiliser les jeunes en formation : l'autre mission de SP

En 2022 nous avons voulu redonner un nouveau souffle aux actions de **sensibilisation** auprès des jeunes en formation agricole. Nos outils avaient été revus et des contacts avaient été repris auprès des centres de formation.

L'objectif de ces interventions est bien entendu de faire connaître le travail de l'association. Mais il vise surtout à déconstruire certains préjugés relatifs aux difficultés en agriculture, et à donner quelques messages simples que les jeunes pourront s'appliquer tout au long de leur vie professionnelle. Par exemple : *« des difficultés, ça peut arriver à tout le monde »,* ou bien *« on trouve plus facilement des solutions à un problème quand on en parle avec quelqu'un plutôt que de rester tout seul ».*

En 2024, nous avons réalisé 4 séances de sensibilisation. Elles ont été assurées par des groupes de deux bénévoles et d'une salariée. Ces séances ont eu lieu :

- à Courcelles-Chaussy, avec des adultes en BPREA,
- à Bar-le-Duc, avec des élèves de Bac Pro et des étudiants en BTS ACSE,
- et à Châteaux-Salins, avec des étudiants en BTS ACSE.

Les 4 séances se sont globalement bien déroulées. Les jeunes en formation semblent avoir apprécié la forme de l'intervention (un jeu en équipes), qui favorise les échanges. Les enseignants rencontrés ont quant à eux souligné la bonne complémentarité entre leurs cours et la connaissance de situations concrètes par l'association.

Outils utilisés :

- Des jeux de rôles ;
- Un jeu de l'oie "gestion et stratégie agricoles" ;
- Des débats/discussions sur les thèmes abordés dans les jeux.

Objectifs de l'intervention :

- Présenter des situations auxquelles les étudiants pourront être confrontés ;
- Favoriser et enrichir une réflexion sur les leviers mobilisables pour éviter les difficultés ou les dépasser.

Organisation de l'intervention :

- 1h30 à 2h ;
- 2 à 3 intervenants (bénévoles et/ou salariés de l'association).

Publics concernés :

- étudiants en Bac Pro
- Etudiants en BTS agricole
- Etudiants en formation pour adulte (BPREA)



Capitaliser et transmettre nos savoir-faire

En 2022, nous avons entrepris de rassembler et de formaliser l'ensemble de nos savoir-faire, outils et méthodologies d'accompagnement dans un seul et même document. L'objectif était de pouvoir transmettre toutes ces informations à un nouveau bénévole ou nouveau salarié qui intégrerait notre équipe. Nous avons eu pour ambition de réaliser une compilation à la fois attrayante et la plus complète possible. Nous avons ainsi réalisé une quarantaine de fiches : « répondre à un premier appel » ou « établir un diagnostic partagé », ou encore « faire le point sur les droits sociaux » sont quelques-uns des sujets de ces fiches. Pour incarner tous ces sujets, nous avons couplé chaque fiche avec une vidéo dans laquelle un bénévole de l'association en explique le contenu. La réussite de ce travail a été permise par l'investissement et la contribution de tous les bénévoles de l'association.

En 2024, nous avons publié les fiches et les vidéos sur notre site internet.

Fiche 3.1

Pratiquer une écoute centrée sur la personne

De quoi s'agit-il ?

Dans chaque rencontre, un temps doit être consacré à de l'écoute, c'est-à-dire à l'accueil libre, sans jugement, du récit des personnes accompagnées : leur histoire, comment elles vivent les événements, ce qui leur fait peur, etc.

On parle d'écoute « centrée sur la personne » car il s'agit de faire exprimer l'accompagné sur les sujets qui le concernent directement, sur ce qu'il pense, sur ce qu'il ressent.

Les accompagnateurs favorisent cette expression en posant des questions ouvertes, en reformulant, en respectant les silences, par des relances.

La phase d'écoute occupe une part importante des premières visites lors de l'établissement du diagnostic partagé ; mais elle doit être proposée à chaque visite.

Pourquoi est-ce si important d'écouter ?

pour les accompagnés

- l'écoute donne de la valeur au récit des personnes ;
- l'écoute permet d'atténuer ou d'éliminer une pression, une angoisse, une colère ;
- l'écoute favorise le processus d'auto-clarification des pensées, des sentiments : « l'écoute est une réponse agissante » ;
- dans le quotidien des accompagnés, il y a peu de moments où ils peuvent bénéficier d'une écoute de qualité.

pour les accompagnateurs

- l'écoute favorise la création d'un lien de confiance,
- l'écoute permet de mieux connaître la personne accompagnée, sa situation, ses ressources.

Capitalisation des savoir-faire



17, rue André Vitu 88000 Epinal
Tel : 03 29 35 33 17
solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr

De quoi parle-t-on ?

Bonjour,
je m'appelle Jean Pierre,
je suis bénévole à Solidarité
Paysans, et je vous parle
des commissions.



Il s'agit de faire évoluer techniquement les façons de faire, les itinéraires de production, les tailles d'ateliers ou encore les modes de commercialisation dans le sens d'une augmentation de l'autonomie des fermes et d'une diminution de leur dépendance aux intrants.

Economiquement, ces évolutions se traduisent le cas échéant par une diminution du produit global de l'exploitation ; mais grâce à une meilleure efficacité économique, le revenu est maintenu (voire amélioré) et le temps de travail est mieux valorisé.

Citons un exemple classique dans nos départements en polyculture-élevage : la diminution de la part de maïs dans la rotation, qui est compensée par une augmentation du pâturage ; économiquement ces changements se traduisent par une petite diminution de la production et une amélioration du revenu laitier.

Pour les accompagnateurs, une démarche par étapes

- 1 Rassembler les données technico-économiques fiables et détaillées de l'exploitation : charges, produits, surfaces, rations, etc.
- 2 Analyser les niveaux de cohérence technico-économique (par exemple : surface de maïs par rapport au niveau de production des vaches laitières) et comprendre avec l'accompagné les raisons des incohérences éventuelles ; on tiendra compte ici des contraintes structurelles de l'exploitation (par exemple : le parcellaire, la présence d'un salarié).
- 3 Définir avec l'accompagné un objectif de fonctionnement, le traduire en termes économiques (produits, charges) et en termes techniques (modifications de l'itinéraire de production).

Communiquer : une nécessité qui ne va pas de soi!

On le sait bien : pour exister dans le monde actuel, il faut communiquer en permanence. Oui mais encore faut-il savoir comment s'y prendre. La communication ne fait pas vraiment partie de notre cœur de métier. Malgré tout, depuis que l'association a été créée il y a maintenant 32 ans, nous avons toujours eu conscience du caractère essentiel de la communication : à la fois vers les agriculteurs en difficulté qui pourraient nous faire appel, vers nos partenaires techniques et financiers, et vers les élus locaux.

Sans ménager nos efforts nous avons cherché des supports de communication adaptés à notre besoin et à nos compétences : articles de journaux dans la presse quotidienne, flyers, conférences de presse.

En 2024, nous avons décidé de co-organiser des cinés-débats, en nous appuyant sur des associations ou des organisations dont c'est le métier principal. Plusieurs associations du réseau pratiquent ce type d'activité et semblent obtenir de bons résultats. Les cinés-débats auront lieu en 2025, notamment à Tantonville, Saint-Jean-de-Bassel, Pont-à-Mousson, Ville-sur-Yron.

En 2024, en amont de notre Assemblée Générale à Bar-le-Duc, nous avons organisé une conférence de presse : peu de journalistes présents mais 2 très bons articles qui nous ont valu ensuite quelques appels d'agriculteurs meusiens. Nous avons répété la même opération à Chaumont pour lancer notre implantation en Haute-Marne. Lors de ces conférences de presse, le témoignage d'un agriculteur accompagné a permis de concrétiser notre message et notre méthodologie.

En lien avec la grogne paysanne qui s'est manifestée au début de l'année 2024, nous avons été sollicités par plusieurs médias pour des reportages chez des personnes accompagnées. Ainsi des journalistes de la chaîne Arte se sont déplacés chez Pierre, en Moselle, pour un reportage intitulé : « *Agriculteurs : la dette, une nécessité* ».

Pour France 2, l'animateur Olivier Delacroix (pour l'émission « Dans les Yeux d'Olivier ») est venu en Meurthe-et-Moselle rencontrer Estelle, épouse d'un agriculteur décédé brutalement ; Estelle a pu lui décrire les difficultés qu'elle a dû affronter pour reprendre l'activité de mari.

Signalons enfin que l'association a participé à la journée de Transhumance au lycée de Pixérécourt.

En vue d'améliorer l'efficacité de nos actions de communication, nous avons sollicité et obtenu le financement d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Ce DLA consistera en 3 journées animées par un intervenant extérieur et qui auront lieu en 2025. Nous comptons sur cette démarche pour progresser sur le thème de la communication.



Construire un autre monde avec nos partenaires

En 2023, lors de la journée festive que nous avons organisée pour fêter nos 30 ans, nous avons proposé à une douzaine de partenaires associatifs de s'associer à cet événement. Terre de Liens, l'ARDEAR, Lor'AMAP, le CMR, le CCFD Terre Solidaire et quelques autres avaient répondu positivement à notre invitation. Il s'agissait de mettre en valeur une « autre » agriculture, fondée sur des valeurs de solidarité, de respect et d'humanité. Il s'agissait aussi de contribuer à la création d'une alternative au « *toujours plus grand, toujours plus vite* ».

Nous avons convenu avec ces partenaires de poursuivre nos relations. C'est ce que nous avons fait en 2024.

C'est ainsi qu'avec le CMR et l'ARDEAR nous avons participé à plusieurs conférences-débats organisées sur le thème de la **sécurité sociale de l'alimentation**.

Dans le même esprit, nous avons participé, avec le CCFD Terre Solidaire, à une journée d'échanges sur la place des bénévoles dans nos organisations, et de façon plus générale sur le thème de l'Education Populaire.

Au niveau national, le réseau Solidarité Paysans a contribué à la publication d'une étude dense et documentée intitulée : « **L'injuste prix de notre alimentation** », en partenariat avec le Secours Catholique, le réseau CIVAM et la Fédération des Diabétiques. Il est probable que des conférences débats auront lieu localement sur ce sujet en 2025 en Grand Est.

Signalons enfin que le réseau national a noué un partenariat avec l'organisation « C'est Qui Le Patron ?! », notamment en vue d'apporter une aide financière ponctuelle à quelques agriculteurs accompagnés. Des représentants de cette organisation ont été accueillis en Lorraine au cours de l'automne 2024. Nous les avons sollicités pour des aides exceptionnelles au profit de 2 agriculteurs accompagnés par notre association. Lors de leur visite chez ces agriculteurs, nous leur avons montré une réalité du monde agricole et nous avons entendu le point de vue des consommateurs.

Tous ces sujets peuvent sembler un peu éloignés de notre cœur de mission. Mais ils sont autant d'occasions d'échanges qui enrichissent notre militantisme, améliorent notre compréhension du monde actuel, et nourrissent notre engagement.



Financer notre activité : un souci permanent

Notre activité auprès des agriculteurs en difficulté dépend de notre capacité à assumer au quotidien nos dépenses. Dans notre fonctionnement actuel, ces dépenses sont constituées à 70% par les coûts salariaux (salaires et cotisations sociales) liés à nos 3 salariés.

Les frais de déplacements, qui représentent 21% du total de nos charges, se rapportent aux frais kilométriques générés par les visites et rendez-vous liés aux accompagnements et aux temps de formation.

Toutes les autres charges (fournitures de bureau, comptabilité, téléphone, ...) représentent moins de 10% des charges totales ; en accord avec l'éthique de l'association, elles sont limitées au strict minimum.

A noter que l'association dispose d'une trésorerie saine, qui nous permet de ne pas recourir à l'emprunt et d'éviter ainsi d'inutiles charges financières.

La recherche de financements constitue une préoccupation majeure des administrateurs et de l'équipe salariée. Une commission a même été créée spécifiquement dans le double but de :

- maintenir et développer les partenariats financiers existants ;
- favoriser l'émergence de nouveaux partenariats financiers.

Il s'agit d'une tâche essentielle, parfois ingrate et jamais achevée. C'est ainsi que nos sources de financements sont diversifiées : financements publics et privés, institutionnels et individuels.

Les **partenaires publics** ont contribué à hauteur de 60% à notre budget 2024. Il s'agit de partenaires déjà anciens et réguliers de notre association :

- ✓ le Conseil Régional Grand Est ;
- ✓ les Conseils Départementaux des Vosges, de la Moselle, et de la Meurthe-et-Moselle ;
- ✓ la MSA Lorraine ;
- ✓ et quelques communes rurales des Vosges.

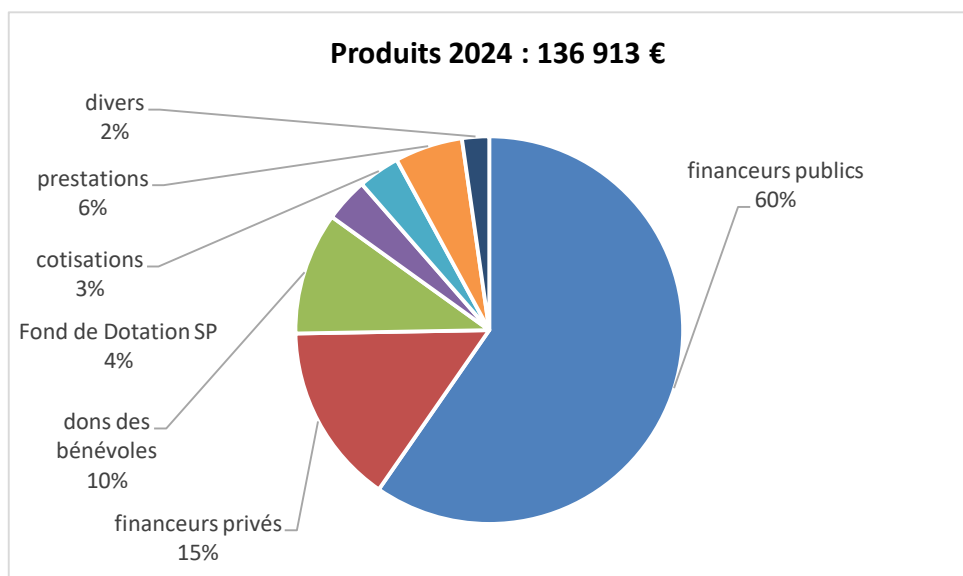
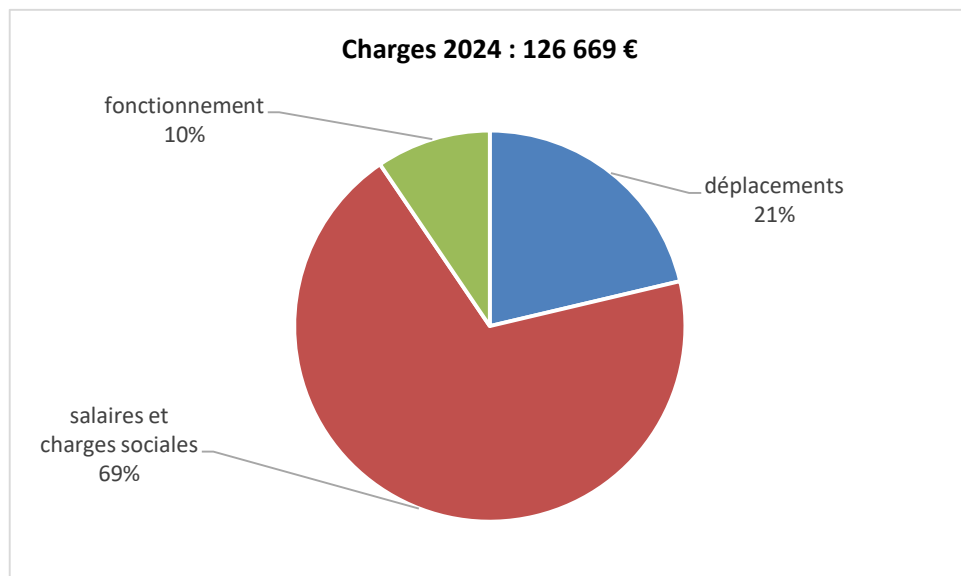
Les **partenaires privés**, quant à eux, ont contribué pour 15% de notre budget en 2024. Du côté des entreprises, il s'agit de transformateurs de produits agricoles (Thiriet, Bongrain), d'associations de gestion (Cegar, CER France Moselle), et d'une banque (Crédit Agricole Lorraine). La Chambre d'Agriculture des Vosges soutient notre association via la mise à disposition gratuite du bureau à Epinal et l'affranchissement de notre courrier. Du côté des particuliers, une trentaine de personnes de personnes ont envoyé des dons à l'association pour un montant total de près de 5000€. Un groupe d'étudiants a également versé leur excédent budgétaire d'une activité réalisée en 2023.



A noter enfin que nous avons bénéficié en 2024 d'un versement de 5000 € alloué par le Fonds de Dotation de Solidarité Paysans, pour soutenir la création du 3^{ème} poste salarié. Ce Fond de Dotation a été créé par la tête de réseau pour collecter des dons auprès de mécènes nationaux.

Il faut ici souligner la contribution des **bénévoles** qui, cette année encore, ont renoncé en totalité au remboursement de leurs frais de déplacements, pour un montant équivalent à 10% de nos charges. Sans ce renoncement, nous n'aurions pas atteint l'équilibre budgétaire.

Avec un léger excédent budgétaire de 8% en 2024, le résultat 2024 compense celui de 2023 (déficiaire de 5%) et permet de maintenir un volant de trésorerie d'autant plus appréciable que notre masse salariale augmente.



Nos perspectives 2025

Comme chaque année, le maintien de la **qualité de nos accompagnements** individuels reste bien entendu notre priorité. Notre ambition est de répondre à chaque appel, avec justesse et disponibilité, dans le respect de nos valeurs.

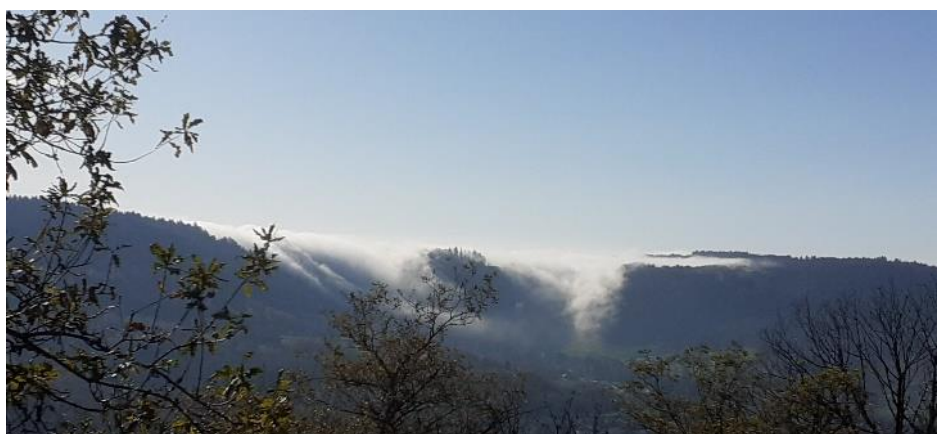
Pour faire face à l'augmentation sensible du nombre d'accompagnements, la bonne intégration des **ressources humaines**, salariées et bénévoles, sera essentielle. C'est également dans cet objectif que nous allons poursuivre les journées de formation pour les accompagnateurs en insistant cette année sur la relation d'aide.

Les activités de **communication** devraient nous occuper abondamment en 2025 : les séances du DLA vont sans aucun doute déboucher sur un ensemble d'actions visant à améliorer nos flyers, notre lettre semestrielle ou encore nos cinés-débats : bénévoles et salariés seront amenés à passer du temps sur ces sujets.

La **recherche de financements** sera également une activité importante : le maintien de notre activité dépend de l'équilibre budgétaire que nous réussirons à obtenir.

Au niveau du réseau national, il est prévu qu'un plan stratégique sera rédigé au cours du premier semestre 2025. Les associations locales comme la nôtre seront invitées à y contribuer. Plusieurs réunions sont déjà programmées dans ce sens en mars et juin prochains.

La collaboration avec nos partenaires va se poursuivre en 2025 : des présentations publiques de l'étude « *L'injuste prix de l'alimentation* » sont en préparation, en partenariat avec le Secours Catholique. Par ailleurs, un projet commun sur l'appui aux jeunes installés est également en germe avec l'ARDEAR et Terre de Liens.



*Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui,
par leur engagement militant ou leur soutien financier,
nous permettent d'accompagner
les agriculteurs et agricultrices qui nous font appel.*



Nos défaites ne prouvent rien

*Quand ceux qui luttent contre l'injustice seront vaincus
L'injustice passera-t-elle pour justice ?
Nos défaites, voyez-vous,
Ne prouvent rien, sinon
Que nous sommes trop peu nombreux à lutter,
Et nous attendons de ceux qui regardent
Qu'ils éprouvent au moins quelque honte.*

Bertolt BRECHT (1898-1956)



**LORRAINE ET
HAUTE-MARNE**

Solidarité Paysans Lorraine et Haute-Marne

17, rue André Vitu- 88 026 EPINAL CEDEX - 03 29 35 33 17 - 06 74 71 04 85
solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr | www.solidaritepaysans.org/lorraine-et-haute-marne

Avec le soutien de :



*et de nombreuses
communes rurales :*

**Solidarité Paysans Lorraine et
Haute-Marne
est membre du réseau :**



Denipaire
Evaux et Ménil
Fignevelle
Florémont
Froville
Sainte Geneviève
Saint Vallier
Tendon
Valleroy aux Saules
...



**Avec le concours financier
de nombreux donateurs particuliers**

